



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E109637

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/04/1987

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 03/02/2020
8 000

Raison sociale : DUFOUR

61 RUE DU GENERAL LECLERC
77580 CRECY-LA-CHAPELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 340 540 186 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2101778

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 76340725

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 76340725

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/08/2022

Téléphone : 01 64 63 83 89

Portable :

Site Internet : dufour-chauffage-couverture.com

E-mail : sarl-dufour@orange.fr

Responsabilité légale :
DUFOUR JULIEN PRÉSIDENT

Fax : 01 64 63 92 65

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/09/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	05/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	05/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/09/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.